



PARITE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

**Intervention
de Catherine Coutelle, députée**

**Question d'Actualité
au Premier Ministre**

Mercredi 19 Mai 2010

Merci Monsieur le Président.
Ma question s'adresse au Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre,

Il y a dix jours,
devant les Etats Généraux des Femmes,
vous avez déclaré vouloir des « sanctions insupportables »
contre les partis politiques qui ne respectent pas la parité.

Justement,
ces sanctions insupportables que vous appelez de vos vœux,
nous les défendons demain matin
dans une proposition de loi intitulée « Renforcer l'exigence de parité de candidature
aux élections législatives »
et qui sera présentée par Bruno Leroux.

Notre texte instaure enfin des pénalités « insupportables »
pour obliger les partis à présenter autant de femmes que d'hommes aux élections
législatives dès 2012
et des femmes en situation éligible
Notre assemblée doit être enfin paritaire.

La France va-t-elle se décider à rejoindre les grands pays européens et au-delà ?
Aujourd'hui, elle est tristement au bas de tous les classements.

Alors que nous fêtons le 10e anniversaire de la loi sur la parité,
je vous le demande, Monsieur le premier ministre,

Allez-vous mettre enfin vos actes en conformité avec vos paroles ?

Allez-vous demander à votre majorité de voter notre texte demain matin ? ... le seul
qui, à ce jour, permet d'atteindre l'objectif (compter autant de femmes que d'hommes
dans cette assemblée) dès 2012 !

Allez-vous enfin prendre en compte l'autre moitié de la société française dans la
représentation nationale ?